

QUI SOMMES-NOUS ?

NOTRE PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

Situé en plein cœur des Hautes-Alpes, en milieu rural, le centre d'art contemporain Les Capucins conçoit :

- quatre à cinq expositions par an,
- un programme de sensibilisation avec notamment des visites et ateliers à l'attention des scolaires,
- un programme d'évènements culturels (rencontres, projections, performances, ateliers...),
- et depuis 2017, des résidences d'artistes (sur sollicitation et appel à projet).

Le centre d'art contemporain Les Capucins, en tant qu'espace de recherche, d'expérimentation et de production, organise des expositions et des évènements conçus spécifiquement pour le lieu inscrit dans un territoire de montagne.

Les artistes sont invités le plus souvent à réaliser des pièces inédites en considérant le contexte spécifique des Capucins. Cette implication du côté de la production, couplée à un travail de prospection, permet au centre d'art de se positionner, non pas comme un simple relai de ce qui a déjà été exposé, mais au début de la chaîne de diffusion. Parallèlement, le centre d'art contemporain Les Capucins conçoit des programmes de sensibilisation et de médiation ambitieux et innovants à l'attention de tous les publics, amateurs et professionnels, jeunes et adultes.

NOTRE ESPACE DE TRAVAIL

Le centre d'art permet au résident de bénéficier d'un espace de vie ainsi que de moyens propices au développement d'une recherche. Son implantation en milieu rural invite l'artiste à considérer ses spécificités géographiques, historiques et culturelles, à savoir une zone montagneuse avec une faible densité de population. Néanmoins le centre d'art contemporain Les Capucins initie des programmes revendiquant le foisonnement et l'ambivalence plutôt que des lectures définitives et univoques.

Sur place, l'équipe des Capucins accompagne l'artiste en résidence dans les divers aspects de sa recherche et en le mettant en relation avec des structures ressources et interlocuteurs pouvant contribuer au développement du projet.

Le centre d'art contemporain Les Capucins dispose d'un atelier équipé, cependant cet espace de travail n'est pas chauffé et ne bénéficie pas de lumière naturelle.

LA RÉSIDENCE

A PROPOS

Cette résidence est destinée à donner les moyens à un artiste professionnel, relevant de tous les domaines d'expression, de développer une recherche originale qui nourrira ses projets à venir.

Ce programme est ouvert à tous les artistes français ou étrangers, sans limite d'âge, maîtrisant l'usage oral de la langue française et disposant d'un permis de conduire pour véhicule léger valable en France.

Une rencontre publique est organisée pendant la période de résidence (elle peut prendre la forme d'une performance, d'une lecture... selon le projet développé par l'artiste). L'artiste est invité à y présenter sa pratique et la recherche qu'il mène au centre d'art contemporain Les Capucins.

CONDITIONS D'ACCUEIL

- La résidence aura lieu à partir de mi-septembre 2019 et jusqu'à fin décembre 2019 sur une durée de 8 semaines contiguës ou non (maximum en 2 fois), définies par un planning entre le centre d'art contemporain Les Capucins et l'artiste.
- Hébergement : mise à disposition d'un studio de 35m² à l'usage seul de l'artiste.
- Les frais de déplacement seront remboursés à l'artiste par la mairie d'Embrun sur présentation de justificatifs et pour un montant maximal de 500€ : aller-retour à partir du domicile.

BOURSE

L'artiste recevra une bourse de 4 000€ comprenant honoraires, frais inhérents à la recherche ainsi que besoins personnels.

SÉLECTION

Le candidat sera sélectionné selon les critères suivants :

- Qualités artistiques du projet inscrit dans des problématiques contemporaines,
- Pertinence du projet dans le contexte spécifique du centre d'art,
- Singularité de la recherche, maturité du travail artistique,
- Perspectives d'évolution du projet au-delà du cadre de la résidence.

CADRE JURIDIQUE

Une convention de résidence spécifiant les engagements du centre d'art contemporain sous régime municipale et ceux de l'artiste accueilli, sera signée au début de la résidence.

L'artiste devra justifier d'un régime de sécurité sociale (Maison des artistes, Agessa...) et avoir un numéro de Siret ou être représenté par une structure administrative lui permettant d'émettre une facture.

COMMENT CANDIDATER ?

Pour que votre dossier soit recevable, votre candidature doit être présentée en français, sous la forme d'un document unique ne dépassant pas 20 pages, réunissant les éléments suivants :

- Une biographie et un Curriculum Vitae,
- Une présentation de la démarche artistique (maximum 2500 signes) et une sélection des travaux précédents,
- Une note d'intention (maximum 3000 signes),
- Vos coordonnées : adresse postale, courriel, numéro de téléphone.

Votre dossier doit nous parvenir impérativement par courrier. Merci de joindre une copie numérique de votre dossier sur support cd-rom ou clef usb.

Aucune candidature par courriel ou lien de téléchargement ne sera acceptée.

Date limite d'envoi des projets : vendredi 10 mai 2019 (cachet de la poste faisant foi).

Merci d'envoyer le dossier de candidature par courrier uniquement à l'adresse suivante :

Centre d'art contemporain Les Capucins

Mairie d'Embrun

Place Barthelon

05200 Embrun

Un comité de sélection, composé d'un professionnel de l'art (critique d'art et/ou commissaire d'exposition), d'un élu à la culture de la ville d'Embrun, d'une personnalité qualifiée invitée, ainsi que les membres de l'équipe du centre d'art, se réunira début juin et la décision sera rendue mi-juin.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par mail à residence.lescapucins@gmail.com ou par téléphone au 04 92 44 30 87.